

Guide pratique à l'intention des étudiants CAMEROUNAIS

Vous souhaitez étudier au Canada?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- » Cursus universitaire complet équivalent à un cursus LMD (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle);
- » Programme de courte durée diplômant de 1^{er} ou 2^e cycle (un an);
- » Programme d'échanges d'un ou deux trimestres.

Dans tous les cas, vous devez être inscrit à temps plein.

L'admission se fait sur étude de dossier et n'est pas automatique.

Équivalences scolaires

Minimum requis pour accéder aux études de

1^{er} cycle :

- » Système français : Baccalauréat ou Baccalauréat technique
- » Système britannique : General Certificate of Education (GCE) 3A Level (Advanced Level) et réussite du TFI (test de français international)

2^e cycle :

- » Système français : Licence, Master (Bac + 4)
- » Système britannique : Bachelor

3^e cycle :

- » Système français : DEA, DESS (DIPEN ou DIPESS II)
- » Système britannique : Master (Bac + 5)

ÉTUDIER AU CANADA



Laetitia Nguewo Kamgueb

	Cameroun	Canada
Diplôme d'entrée à l'Université de Montréal	Baccalauréat ou Baccalauréat technique	Diplôme d'études collégiales (DEC)
	General Certificate of Education 3A Level (Advanced Level) + Réussite du TFI (Test de français international)	
Diplôme obtenu après X ans d'études universitaires		
1 an	—	Mineure ou certificat (Diplôme de 1 ^{er} cycle offert dans quelques disciplines seulement)
3 ans	Licence / Bachelor	Baccalauréat — 1 ^{er} cycle
4 ans	—	Diplôme d'études supérieures spécialisées / DESS (Diplôme de 2 ^e cycle offert dans quelques disciplines seulement)
5 ans	DEA, DESS, DIPEN, DIPEN II / Master	Maîtrise — 2 ^e cycle
9 - 10 ans	Ph. D. — Doctorat	Ph. D. — Doctorat — 3 ^e cycle

Partir pour obtenir un diplôme

Au Canada, l'année scolaire s'organise principalement sur deux trimestres :

- » **automne** (septembre-décembre)
- » **hiver** (janvier-avril)

Certains cours sont offerts durant l'été, mais en règle générale, l'étudiant entame son programme d'études à l'automne. Dans certaines filières, il peut débiter au trimestre d'hiver.

Comment choisir sa filière d'études?

Quel que soit votre domaine d'études, vous accédez uniquement aux filières à temps plein. L'UdeM offre tous les champs d'études. Cependant, certaines filières ne sont pas accessibles aux étudiants étrangers non-résidents du Canada, telles que les baccalauréats en audiologie, ergothérapie, orthophonie, physiothérapie et sciences infirmières, et les doctorats de 1^{er} cycle en médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie et pharmacie. En ce qui concerne le doctorat de 1^{er} cycle en médecine, seulement 1 ou 2 places sont disponibles pour les candidats internationaux. La sélection se fait sur étude de dossier.

Les diplômes s'obtiennent par l'accumulation de crédits (3 crédits par cours, en général). Certains sont obligatoires, d'autres optionnels et, dans la plupart des filières, vous pourrez orienter votre cursus vers des spécialités connexes pour élargir vos horizons. Votre faculté ou département vous informera sur la constitution possible de votre filière. En cours d'année, une réorientation ou des changements de cours sont aisément envisageables, si nécessaire.

Quand et comment faire une demande d'admission?

À l'UdeM, quel que soit le cursus, vous devez soumettre votre demande d'admission avant les dates suivantes :

- » **Trimestre d'automne** : 1^{er} février
- » **Trimestre d'hiver** : 1^{er} novembre (1^{er} cycle)
15 septembre (2^e et 3^e cycles)

Après ces dates, les demandes d'admission demeurent recevables dans la plupart des filières.

- Aux 1^{er} et 2^e cycles, informez-vous sur celles qui sont encore ouvertes : admission.umontreal.ca.
- Au 3^e cycle, vous devez communiquer directement avec la faculté ou le département concerné.

Remplissez votre demande d'admission sur le Web : admission.umontreal.ca.

Formalités d'entrée et de séjour

Vous devez vous procurer le :

- » Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), délivré par le gouvernement du Québec en remplissant votre demande en ligne sur ce site : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique/.
- » Permis de séjour pour étudiant, délivré par le gouvernement du Canada. Il faut s'adresser au Haut-commissariat.

Il est impératif d'obtenir ces documents avant votre arrivée au pays. Ceux-ci ne sont délivrés que pour des études à plein temps et sur présentation de l'avis d'admission officiel, conditionnel ou définitif, envoyé par l'Université.

Si votre parcours d'études comprend un stage, vous devez également faire une demande de permis de travail. L'UdeM vous informera de toutes les démarches à effectuer.

Droits de scolarité

À titre indicatif, voici en franc CFA* les droits de scolarité pour 2014-2015 :

- » **1^{er} cycle** : 6 776 518 à 8 929 283 CFA par année selon la filière d'étude
- » **2^e cycle** : 3 388 032 CFA par trimestre d'étude et 183 136 CFA par trimestre de rédaction
- » **3^e cycle** : 3 042 157 CFA par trimestre d'étude et 183 136 CFA par trimestre de rédaction

* En juillet 2014, un dollar canadien valait 453,31 CFA.

Frais de séjour

Frais d'arrivée et d'installation

Il faut prévoir environ 746 268 CFA* pour couvrir les dépenses à l'arrivée : déplacements, logement temporaire, repas, achat de vêtements et d'articles de maison, etc.

Frais de subsistance

Il faut prévoir environ 506 558 CFA* par mois pour boucler son budget.

Aides financières

• En vertu d'une entente bilatérale entre le Québec et le Cameroun, 16 étudiants camerounais peuvent être exemptés d'une partie des droits de scolarité normalement exigibles. Ces étudiants paient alors les mêmes droits que les étudiants québécois. Pour poser sa candidature, il faut s'adresser directement au Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun. Toutes les candidatures doivent être approuvées par le gouvernement du pays concerné et acheminées par l'intermédiaire de l'organisme responsable. Pour de plus amples renseignements :

M. Solomon Anu'A-Gheyle Azoh-Mbi

Haut Commissaire

Haut-Commissariat de la République du Cameroun

170, rue Clenow

Ottawa (Ontario) K1S 2B4

Télécopieur : (001) 613 238-4318

Courriel : cameroun@rogers.com

• Chaque faculté, école, et département de l'UdeM offre aussi du soutien financier à leurs étudiants de 2^e et 3^e cycles. Vous trouverez toute l'information dans le *Répertoire des bourses disponibles* qui recense le montant des bourses, les critères d'admissibilité et les dates limites de dépôt de dossier : fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses.html.

• Autres bourses recensées par le Gouvernement du Canada : bourses.gc.ca.

Travailler pour financer ses études au Québec

Une nouvelle réglementation permet maintenant aux titulaires de permis d'études d'acquies une expérience professionnelle à l'extérieur du campus tout en poursuivant leurs études, ceci sans permis de travail, s'ils respectent les conditions suivantes :

- » posséder un permis d'études valide;
- » être un étudiant à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme (excluant les étudiants inscrits en programme d'échanges, étudiants libres, étudiants inscrits au programme d'année préparatoire).

Si vous êtes admissible, votre permis d'études vous permettra de travailler jusqu'à 20 heures par semaine pendant les trimestres d'études réguliers (trimestres d'automne et d'hiver) et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, comme les vacances d'hiver ou d'été, ou la semaine de relâche.

Vous devrez, par contre, faire les démarches pour obtenir un **numéro d'assurance sociale** auprès de Service Canada et vous trouver un emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur le travail au Canada : bei.umontreal.ca/bei/travail_hc.htm.

Où s'informer?

Pour choisir votre filière, visitez admission.umontreal.ca.

Pour poser une question d'ordre général, consultez la section « Pour nous joindre » au admission.umontreal.ca.

Pour toute information sur la vie étudiante à Montréal, consultez le site Web du Bureau des étudiants internationaux : bei.umontreal.ca.

Information sur les visas et permis d'études

Haut-commissariat du Canada au Cameroun

Immeuble SCI-TOM,

Place de l'Hôtel de Ville

B. P. 572 Yaoundé, Cameroun

cameroun.gc.ca

Tél. : (237) 22 23 23 11

Télec. : (237) 22 22 10 90

Courriel section immigration :

yunde@international.gc.ca